

Compte rendu de la rencontre du 20 mai 2021, 19 h sur Zoom

**Contenu :**

Tableau des présences

Compte rendu de la rencontre du 20 mai 2021

Annexe 1 : ordre du jour de la rencontre du 20 mai 2021



<b>ANIMATION :</b>	Suzanne Verreault	Présidente du CVAP et conseillère municipale — district de Limoilou, responsable de l’environnement et du développement durable
	Audrey Lanier	Coordinatrice du CVAP
<b>PRÉSENTS :</b>	Nadine Allain-Boulé	Direction de Santé publique
	Geneviève Hamelin	Ville de Québec, Présidente de l’arrondissement de La Cité-Limoilou
	Julie Picard	Conseil de quartier Chute — Montmorency
	Jean-François Vallée	Conseil de quartier de Lairé
	Mélanie Lévesque	Conseil de quartier de Maizerets
	Pauline Robert	Conseil régional de l’environnement de la Capitale-Nationale
	Sylvie Verreault	Ville de Québec
	Marjorie Ramirez	Conseil de quartier Vieux-Limoilou
	Sylvie Verreault	Ville de Québec
	Alain Samson	Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire
	Carl Touzin	Ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
	Anick Métivier	Administration portuaire de Québec
	Jessica Veillet	Administration portuaire de Québec
<b>INVITÉS :</b>	Jean-François Duchesne	Direction de Santé Publique
	Pierre Walsh	Direction de Santé Publique
<b>ABSENTS :</b>	Claudia Nguyen	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste

Sujets	Discussions	Suivis	États
1. Mot de bienvenue	Mme Suzanne Verreault ayant prévenu de mon retard, c’est Mme Hamelin qui préside la séance. Mme Hamelin souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. La séance se poursuit avec un tour de table.		

<p>2. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour</p>	<p>Adoption de l'ordre du jour avec proposition par <i>Julie Picard, appuyé par Mélanie Lévesque.</i></p>		
<p>3. Adoption du compte rendu du 25 mars 2021</p>	<p>Adoption du compte-rendu reporté, en attente de nouvelles réponses du CN et de l'APQ.</p> <p>Certains sujets ont été discutés, notamment la question des aspects sonores du projet Laurentia.</p> <p><b>Qt</b> : Madame Ramirez rappelle que les plaintes sont en général des bruits, et souhaiterait avoir des informations suite à l'article apparus dans Le Soleil concernant les campagnes sonores.</p> <p><b>R</b> : Monsieur Métivier explique que ce sont des simulations qui sont faites, ce n'est pas le reflet de la situation actuelle. Monsieur Métivier explique qu'il y aura des campagnes sonores dans le secteur de l'Anse-en-Foulon.</p> <p><b>Qt</b> : Madame Ramirez demande si présentement des mesures sont mises en place dans le secteur de l'Anse-en-Foulons.</p> <p><b>R</b> : Monsieur Métivier explique que oui, la campagne sonore va cibler des points sur lesquels il faut faire des progrès pour agir aux bons endroits.</p>	<p>Corriger le CR, puis le renvoyer à M.Métivier</p> <p>Sujet à reporter à la prochaine rencontre</p>	<p>FAIT</p>
<p>4. Suivi d'information de l'APQ</p>	<p>Monsieur Métivier rappelle que le dernier registre des plaintes s'arrête au mois de septembre 2020. Depuis octobre, 15 plaintes ont été acheminées à l'APQ. Dont 9 en lien avec le bruit dans le secteur de l'Anse-en-Foulon. 2 plaintes pour la pollution visuelle. Et aussi de la pollution lumineuse due à des lampadaires qui étaient mal orientés, il explique que ce problème a été corrigé. Monsieur Métivier doit envoyer le document à la coordinatrice Madame Lanier.</p> <p><b>Qt</b> : Monsieur Samson se pose des questions concernant les incidents, pas seulement environnementaux, il pourrait être présenté tous types d'incidents au CVAP.</p> <p><b>Qt</b> : Madame Hamelin souligne qu'il serait intéressant de ne plus dire « incident majeur ou mineur » puisque tous les incidents sont importants.</p> <p><b>R</b> : Monsieur Métivier rappelle qu'à la demande du CVPA depuis 2018, les incidents et les plaintes sont présentés au CVAP.</p>	<p>M.Métivier doit envoyer le registre de plaintes</p>	<p>FAIT</p>

	<p><b>R</b> : Madame Hamelin demande de changer l'intitulé dans les prochains ordres du jour et compte rendus « Registres des plaintes, incidents et autres évènements ».</p>		
<p>5. Suivi d'information du MELCC</p>	<p>Madame Allain-Boulé présente ses deux collègues de la Santé Publique, Monsieur Pierre Walsh et Monsieur François Duchesne qui sont plus experts sur les questions du nickel.</p> <p>Monsieur Touzin explique qu'il n'est pas non plus expert sur le nickel. En revanche, il présente les mises à jour du graphique sur les normes relatives au nickel.</p> <p>Les données présentées sont celles de 2020, celles de 2021 ne sont pas encore sorties. Dans l'ensemble depuis 2021, les données sont toujours à la baisse, avec une stabilité depuis ces dernières années. Certains dépassements pouvaient atteindre plus de 10 fois la norme.</p> <p><b>Qt</b> : Madame Robert et Madame Ramirez se demandent pourquoi la norme de nickel va changer de 14 nano grammes à 70 nano grammes.</p> <p>La question de Mme Robert est de savoir pourquoi la norme change et quels seront les impacts de ce changement sur la santé et l'environnement.</p> <p><b>R</b> : Monsieur Touzin explique que pour le moment, il utilise toujours l'ancienne norme, et qu'il ne participe pas à la consultation pour les changements de normes. Il propose d'acheminer la question aux unités centrales.</p> <p><b>Qt</b> : Madame Ramirez explique qu'elle a entendu que c'était un projet de changement, et qu'il reste du temps au CVAP pour donner son avis.</p> <p><b>R</b> : Monsieur Jean François Duchesne souhaitait répondre à Madame Robert, pour la position de la Santé Publique sur ce changement de norme. Il explique que la DSP n'a pas été impliquée dans la démarche de la nouvelle norme, elle a été consultée en fin de processus.</p> <p><b>Qt</b> : Monsieur Vallée souhaite revenir sur le graphique présenté par Monsieur Touzin. Concernant le positionnement de la station, il y a un vent d'Est vers l'Ouest avec la position du port. Monsieur Vallée se demande s'il serait possible d'avoir un autre facteur, qu'uniquement la mesure, en prenant en compte les risques réels des dépassements.</p>	<p>Monsieur Touzin doit envoyer le graphique à Mme Lanier</p> <p>Faire parvenir les questions sur le sujet du nickel par courriel et les faire parvenir à M. Touzin.</p>	<p>FAIT</p> <p>FAIT</p>

	<p><b>R</b> : Monsieur Touzin explique qu'il va poser la question à sa direction.  <b>Qt</b> : Monsieur Samson demande à Monsieur Métivier si le CVAP peut avoir accès aux données des installations d'échantillonnage qui sont installées dans le port ?  <b>R</b> : Monsieur Métivier explique que la façon dont elles sont positionnées, elles sont faites pour être proches des installations pour être capable d'être en pro action et non en réaction. Elles ne sont pas représentatives de ce qui se passe dans la communauté. Comparativement aux deux stations positionnées en zone urbaine, qui elles sont représentatives. C'est pourquoi ces données sont diffusées sur le web.  <b>Qt</b> : Monsieur Samson demande si les opérateurs du port manipulant le nickel, faisaient encore des opérations.  <b>R</b> : Monsieur Métivier répond qu'actuellement il n'y a qu'un seul opérateur de nickel au port de Québec. Monsieur Métivier va valider depuis combien de temps il ne reste qu'un opérateur.  <b>Qt</b> : Madame Ramirez demande à Monsieur Touzin d'avoir l'information auprès de ses collègues d'ici la prochaine rencontre, pour être capable de réagir avant qu'il ne soit trop tard.  <b>R</b> : Monsieur Pierre Walsh, rappelle que le risque n'est pas associé à la norme mais aux concentrations dans l'air. M. Walsh a mentionné que l'objectif est justement de diminuer la concentration des émissions dans l'air.</p>	<p>Attente de réponse de M.Touzin de la question de M.Vallée</p> <p>Question : Combien d'opérateur manipulent le nickel ?  <i>Suivi : Depuis le printemps 2018 il n'y a plus de nickel de la compagnie Vale qui transite au Port de Québec.</i></p>	<p>FAIT (réponse en annexe 2)</p> <p>FAIT</p>
<p>6. Suivi d'information DSPublique</p>	<p>Mme Nadine Allain-Boulé fait le point sur le projet MEMS. Le rapport sur les particules grossières, plus précisément les PST, sera complété au cours de l'été. Il sera soumis au comité scientifique avant que le comité conseil puisse l'entériner et émettre leurs recommandations. Le rapport final contiendra l'exposition aux particules fines, PM2.5, les particules ultrafines, le black carbon, les NO2 et O2 et leur impact sur la santé cardiorespiratoire. Il est prévu pour en fin de l'année.</p> <p><b>Qt</b> : Mme Verreault demande quand le rapport pourra être présenté ?  <b>R</b> : Mme Allain-Boulé répond que le rapport pourra être déposé à l'été 2021 à la Ville.  <b>Qt</b> : Mme Verreault demande combien de rapport reste-t-il ?</p>		

	<p><b>R</b> : Mme Allain Boulé explique que celui-ci est le quatrième rapport, le 5<sup>ème</sup> rapport sera présenté d'ici la fin de l'année 2021 si tout se passe bien.</p>		
<p>7. Validation du plan d'action et bilan annuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Validation du bilan annuel :</b>  Attente de précisions de M. Touzin et M. Métivier.  <b>Qt</b> : Madame Lévesque souhaite faire un commentaire sur l'évolution des dépassements. Elle rappelle aussi le calcul des dépassements fait par Madame Ramirez, et qu'il n'y avait pas d'amélioration.  <b>R</b> : Madame Ramirez explique qu'elle avait relevé les données des graphiques du MELCC. Mais que le point qu'à soulever Monsieur Vallée sur le vent n'a pas été pris en compte. Aussi, Madame Ramirez avait demandé le dépassement exact qui n'est pas annoncé habituellement sur les graphiques.  <b>R</b> : Madame Lévesque ajoute qu'elle ne souhaite pas voir dans le rapport, écrit que les dépassements s'améliorent étant donné qu'il y a toujours des dépassements.  <b>R</b> : Madame Verreault demande à Monsieur Métivier de fournir la date du départ de l'entreprise Vale Inco.</li> <li>• <b>Validation du plan d'action :</b>  <b>Qt</b> : M Samson demande si le CVAP ne pourrait pas porter plus attention à la gestion des risques de toutes opérations portuaires.  <b>R</b> : Mme Allain-Boulé explique que l'aspect « gestion des risques » est déjà pris en compte par plusieurs autres organismes (la DSP, au MELCC...).  <b>Qt</b> : Mme Robert demande d'approuver le plan d'action.</li> </ul> <p><i>Adoption du plan d'action par Pauline Robert appuyé par Geneviève Hamelin.</i></p>	<p>Question : Fournir la date du départ de l'entreprise Vallée Inco.  <i>Suivi : Depuis le printemps 2018 il n'y a plus de nickel de la compagnie Vale qui transite au Port de Québec.</i></p>	<p>FAIT</p>
<p>8. Discussions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Suivi sur le sujet de Sollio (Coop Fédéré) à l'Anse aux Foulons</li> </ul>	<p>Sujets répondus dans la partie 4 des suivis d'information de l'APQ</p>		

○ Clarification sur les registres des incidents			
9. Suivi pour les prochaines rencontres			
10. Fin de rencontre			

ANNEXE 1 — ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE DU 25 mars 2021

19 h 00	11. Mot de bienvenue
19 h 02	12. Lecture et adoption de l'ordre du jour
19 h 10	13. Adoption des compte rendus du 25 mars 2021
19 h 20	14. Suivi d'information de l'APQ ○ Mise à jour : Registres des plaintes et incidents; Qualité de l'air à la station sur la 3e av
15. 19 h 30	16. Suivi d'information du MELCC ○ Mise à jour : Pourcentage mensuel de données respectant la norme relative au nickel ○ Plaintes déposées ○ Clarification sur le graphique de nickel avec le MELCC
19 h 50	17. Suivi d'information DSPublique ○ État d'avancement du projet MEMS
20 h 00	18. Validation du plan d'action et bilan annuel
20 h 20	19. Discussions ○ Suivi sur le sujet de Sollio (Coop Fédéré) à l'Anse aux Foulons ○ Clarification sur les registres des incidents
20 h 55	20. Suivi pour les prochaines rencontres
21 h 00	21. Fin de rencontre



Précisions sur la question de monsieur Vallée pour le MELCC concernant les vents, et l'emplacement de l'échantillonneur sont pris en compte?

*En 2013, le MELCC a procédé à une analyse détaillée des résultats de suivi de la qualité de l'air à la station Vieux-Limoilou en fonction des directions de vents et de l'emplacement de la station. Cette analyse avait permis de conclure que les activités de transbordement au Port de Québec étaient la source des concentrations élevées de nickel observées dans l'air du secteur Limoilou. Comme la principale source à l'origine de la problématique du nickel dans le secteur est identifiée, le MELCC ne procède pas de façon régulière à des analyses en fonction des vents dominants et de l'emplacement de la station.*